

L'Anse-Saint-Jean, le 26 février 2026.

Je, soussigné, par les présentes, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles et/ou au surplus accumulés pour lesquels les dépenses ci-après décrites sont projetées par le conseil de cette municipalité sauf aux résolutions qui exigent certaines informations supplémentaires pour la provenance des fonds.

Annick Boudreault, Directrice générale / Greffière-trésorière

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean tenue le 26 janvier 2026 à 18 h 30, sous la présidence de Monsieur André Simard, maire.

Sont présents : Monsieur André Simard
 Monsieur Alain Simard
 Monsieur Éric Thibeault
 Monsieur Yvan Côté
 Monsieur Daniel Corbeil

Sont absents : Monsieur Jean-Daniel Jacques
 Monsieur Claude Bouchard

030-2026
OUVERTURE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QU'il y a quorum;

Il est proposé par Monsieur Daniel Corbeil, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que monsieur le maire, Monsieur André Simard, déclare la séance ouverte.

031-2026
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Alain Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

1. Ouverture de la séance.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Sujets à l'ordre du jour.
- 3.1 Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 26-447 décrétant une dépense de 342 428 \$ et un emprunt de 342 428 \$ pour la mise aux normes du réseau d'aqueduc secteur village – Volet 1 – Forage et construction du nouveau puits de captage d'eau P-2B.
4. Période de questions.
5. Fermeture de la séance.

032-2026
AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 26-447 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 342 428 \$ ET UN EMPRUNT DE 342 428 \$ POUR LA MISE AUX NORMES DU RÉSEAU D'AQUEDUC SECTEUR VILLAGE – VOLET 1 – FORAGE ET CONSTRUCTION DU NOUVEAU PUIITS DE CAPTAGE D'EAU P-2B.

Avis de motion est donné par Monsieur Yvan Côté que, dans une assemblée ultérieure, sera adopté le règlement numéro 26-447 décrétant une dépense de 342 428 \$ et un emprunt de 342 428 \$ pour la mise aux normes du réseau d'aqueduc secteur village – Volet 1 – Forage et construction du nouveau puits de captage d'eau P-2B.

Dépôt et présentation du projet de règlement numéro 26-447 décrétant une dépense de 342 428 \$ et un emprunt de 342 428 \$ pour la mise aux normes du réseau d'aqueduc - secteur village – Volet 1 – Forage et construction du nouveau puits de captage d'eau P-2B, en séance tenante, par Monsieur Yvan Côté.

PÉRIODE DE QUESTIONS

033-2026

FERMETURE DE LA SÉANCE

Monsieur Éric Thibeault propose la fermeture de la séance à 18 h 33.

Madame Annick Boudreault,
Directrice générale / Greffière-trésorière

Monsieur André Simard, maire

« Je, [maire], atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».